

Avec la traduction en coréen, la Charte de l'UPR est désormais disponible en 19 langues.

Grâce à notre militant Arnaud V., l'UPR a le plaisir de mettre en ligne la traduction de notre [Charte fondatrice - adoptée à la fondation du mouvement le 25 mars 2007](#) - dans une dix-huitième langue étrangère : la [Charte de l'UPR en coréen](#).

Précisions sur la langue coréenne

Le coréen est une langue parlée en Corée, dans les districts frontaliers de la République populaire de Chine (Yanbian) et dans les communautés émigrées (notamment au Japon, en Chine (Pékin, Shandong), en Russie, en Australie, aux États-Unis, en France, etc.).

C'est la langue officielle de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

La classification du coréen est encore controversée. La plupart des linguistes le considèrent comme un isolat, tandis que d'autres le regroupent dans une hypothétique famille altaïque. Quelques similitudes avec le japonais ont été relevées.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

L'alphabet qui sert à écrire

le coréen est le hangeul, créé au XVe siècle et devenu officiel au XIXe ;

les hanja (sinogrammes employés dans cette langue) sont également

utilisés, une assez grande partie du lexique étant d'origine chinoise

(du moins hors du vocabulaire courant).

Contrairement aux caractères chinois, le hangeul est une écriture phonétique à démarcation syllabique, chaque caractère hangeul représente donc une syllabe, elle-même composée de deux à quatre lettres, qui représentent chacune un phonème.

L'alphabet hangeul comprend 24 lettres : (14 consonnes et 10 voyelles). Il est utilisé en regroupant les lettres par syllabes occupant des blocs carrés, à raison de 2 à 4 lettres par syllabe. La forme des consonnes correspond à la morphologie des organes de phonation, celle des voyelles utilise trois symboles d'origine taoïste (c'est-à-dire le point ou trait court, le trait vertical et le trait horizontal, qui représentent respectivement le Soleil, l'Homme et la Terre).

Le coréen moderne s'écrit avec des espaces entre les mots, contrairement à d'autres langues comme le chinois ou le japonais. La ponctuation coréenne a recours aux signes de la ponctuation occidentale, utilisés toutefois de façon beaucoup plus parcimonieuse qu'en Occident. Traditionnellement, le coréen s'écrivait en colonnes de haut en bas, disposées de droite à gauche (comme le chinois traditionnel), mais il est désormais écrit en rangées de gauche à droite, disposées de haut en bas (sauf en poésie où le format traditionnel est parfois conservé).

La langue s'étend sur un territoire comparable à celui de l'Italie, environ 301 000 kilomètres carrés, dont environ 220 000 kilomètres carrés pour les deux Corées réunies, environ 42 000 kilomètres carrés pour la préfecture chinoise de Yanbian (province de Jilin) et le reste en partie sur trois autres provinces chinoises.

On estime le nombre de locuteurs en coréen à 83 millions de personnes à travers le monde.

Pourquoi publier notre Charte en coréen ?

Rappelons que la Charte de l'UPR – qui fixe de façon intangible les objectifs stratégiques du mouvement – a été adoptée le 25 mars 2007 et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune modification depuis lors.

L'UPR étant un mouvement politique conscient et respectueux de la diversité des pays et des peuples du monde, nous sommes le seul parti politique à mettre en ligne sur son site Internet un document de présentation de ses analyses et de ses propositions dans 18 langues étrangères !

Ce souci d'ouverture sur l'international n'est à l'évidence pas la priorité de nos adversaires, dont aucun ne publie jamais rien d'autre que des documents en français ou, de façon exceptionnelle, en anglo-américain.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
La publication de notre [Charte en coréen](#) est destinée principalement aux nombreux Coréens et Coréennes, jeunes et moins jeunes, qui s'intéressent à l'Europe en général et à la France tout particulièrement. Cela comporte des diplomates, des journalistes, des responsables d'entreprises et beaucoup d'étudiants et d'étudiantes.

Si la France ne compte pas de "villes coréennes" (*koreatowns*) à l'intérieur des grandes villes métropoles françaises, à la différence d'autres pays occidentaux comme les Etats-Unis ou le Japon, des communautés coréennes importantes vivent notamment à Paris dans le XV^e arrondissement et dans le quartier de l'Opéra. La capitale française compte aussi une cinquantaine de restaurants coréens.

La population d'origine sud-coréenne en France est estimée à 13.000 personnes :

- il s'agit d'abord d'étudiants (ou d'anciens étudiants ayant choisi de rester en France, souvent suite à des mariages mixtes franco-coréens), notamment en français, en philosophie et dans les disciplines artistiques (beaux-arts, architecture, musique, danse et, plus largement, arts du spectacle) ;
- les cadres d'entreprises coréennes en France sont aussi devenus de plus en plus nombreux, au fur et à mesure que le développement économique de la Corée du Sud a porté ce pays à son rang actuel de dixième puissance économique mondiale.

La France abrite également une petite communauté nord-coréenne d'une cinquantaine de personnes, principalement des diplomates en poste à Paris et leurs familles, mais également des étudiants (architecture, médecine, français).

La Charte de l'UPR est maintenant disponible en français et en 18 langues étrangères

Notre Charte de l'UPR est désormais disponible en français et en 18 langues étrangères, dans des traductions soignées réalisées par des traducteurs professionnels et/ou relus par des locuteurs dont la langue étrangère est la langue maternelle.

Les 18 versions de la Charte de l'UPR sont les suivantes :

1°) [Allemand – Deutsch](#)

2°) [Anglais – English](#)

3°) [Chinois – ??](#)

4°) [Coréen - ???](#)

5°) [Croate – Hrvatski](#)

6°) [Espagnol – Español](#)

7°) [Français](#) (version d'origine de la Charte)

8°) [Italien – Italiano](#)

9°) [Japonais – ???](#)

10°) [Néerlandais – Nederlands](#)

11°) [Persan – ??????](#)

12°) [Polonais – Polski](#)

13°) [Portugais – Português](#)

14°) [Roumain – Român?](#)

15°) [Russe – ????????](#)

16°) [Serbe – ??????? / srpski](#)

17°) [Suédois – Svenska](#)

18°) [Thaïlandais – ????????](#)
